

## PAR COURRIEL CONFIDENTIEL

Le 25 Octobre 2024

Objet : Réponse à votre demande d'accès aux documents en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après la « Loi sur l'accès »)

---

Monsieur,

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 24 Octobre dernier, par laquelle vous demandez à obtenir :

1. Le nombre de patients en attente d'une évaluation pour l'aide médicale à mourir dans votre établissement pour l'année 2024 à ce jour.
2. Le délai moyen d'attente pour cette évaluation pour l'année 2024 (en jours ou mois).
3. Le nombre d'aides médicales à mourir administrées dans votre établissement pour l'année 2024 à ce jour.

Vous trouverez ci-joint à ce droit de réponse, les documents requis.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Nicolas Lareau Trudel**

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

NLT/np

p.j.